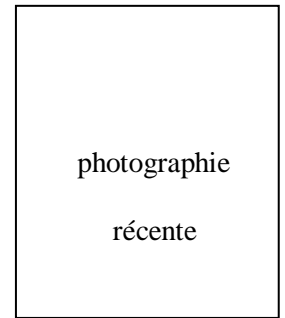


Entreprendre & réussir,
au cœur d'équipes multiculturelles



Dossier de candidature

- Les dossiers incomplets ne sont pas considérés
- Les réponses sont envoyées par Email à l'adresse du candidat

A COMPLETER EN LETTRES MAJUSCULES

NOM

PRENOM

DATE DE NAISSANCE LE / / 19

LIEU DE NAISSANCE

NATIONALITE

SEXE  OU  (entourez le symbole concerné)

EMAIL

@

Numéros de téléphone 1- /

2- /

→ **POUR QUELLE ANNEE D'ETUDES SOLLICITEZ-VOUS L'ADMISSION ?**
<Cochez l'année d'études et l'orientation choisies >

Année d'études pour laquelle l'admission est sollicitée : 1cy : 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> // 2cy : <input type="checkbox"/>	
Orientation choisie	Gestion & Finance <input type="checkbox"/> Communication & Négociation <input type="checkbox"/>
	Maîtrise complémentaire en gestion <input type="checkbox"/>
	Maîtrise complémentaire en communication <input type="checkbox"/>

→ Etudes suivies depuis l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires supérieures

	Formation suivie	Nom de l'établissement & ville	Résultats obtenus
2016-2017			
2015-2016			
2014-2015			
2013-2014			
2012-2013			
2011-2012			
2010-2011			
2009-2010			

→ CONNAISSANCE DES LANGUES

Indiquez un niveau allant de **1** (niveau élémentaire) à **5** (connaissance parfaite)

Français : <de 1 à 5> () Parlé () Lu () Ecrit

Anglais : <de 1 à 5> () Parlé () Lu () Ecrit

Espagnol : <de 1 à 5> () Parlé () Lu () Ecrit

Autre : _____ () Parlé () Lu () Ecrit

→ **DETERMINATION DE LA MOTIVATION**

Expliquez le projet d'études ou les raisons professionnelles qui vous motivent à entreprendre les études choisies.

Indiquez quelles raisons vous ont porté à choisir l'Ecole supérieure de communication et de gestion afin d'y entreprendre vos études.

Les étudiants étrangers décriront aussi les raisons qui font qu'ils choisissent d'intégrer un établissement d'enseignement hors de leur pays d'origine.

Je déclare sur l'honneur que les renseignements qui figurent aux pages 1 et 2 de ce formulaire sont exacts,

Mentions manuscrites dans le cadre ci-dessus

**Nom, Prénom, « Lu et approuvé »
& Date & Signature du candidat**

PREALABLE

Au moment de sa demande d'admission, chaque candidat est tenu de lire les paragraphes suivants qui concernent *la présence et le travail et la reconduction ou l'annulation d'une inscription*. Si le candidat n'est pas prêt à adhérer à ces règles simples, il est invité à ne pas poursuivre les démarches de demande d'admission.

LE STATUT DE L'ECOLE SUPERIEURE DE COMMUNICATION ET DE GESTION

L'Ecole supérieure de Communication et de Gestion est une école privée. Elle n'est ni organisée, ni subsidiée par les pouvoirs publics. Les diplômes qu'elle délivre à ses étudiants finalistes ne sont pas homologués par les services de la Communauté française de Belgique. Depuis 1995, les formations de l'ESCG sont valorisées au sein de nombreuses entreprises, administrations, écoles ou universités.

LA PRESENCE ET LE TRAVAIL

L'étudiant à l'ESCG s'engage à suivre régulièrement les cours prévus à son programme d'études, dans le respect des règles de discipline en vigueur. La participation effective aux cours est obligatoire. L'étudiant qui n'obtient pas une moyenne minimale de 35% à l'issue des sessions de janvier ou de juin est renvoyé de l'ESCG lorsque son absence de motivation et/ou de travail est attestée par ses enseignants. Lors des sessions de juin ou de septembre, une moyenne inférieure à 45% peut conduire dans les mêmes circonstances à un refus et à l'interdiction de réinscription.

LA RECONDUCTION ET/OU L'ANNULATION D'UNE INSCRIPTION A PARTIR D'UN PAYS HORS UE

Principe général en cas de demande d'annulation d'une inscription

La somme de 895 € payée au titre de premiers frais d'inscription pour l'année académique 2017-2018 est remboursable selon des conditions précises à hauteur de 700 € à la fin du mois de juin 2018 sur la base de la *notification de refus motivée* émise, après traitement du dossier, par le Consulat de Belgique du pays d'origine. Email de contact : suivi@escg.org

Le dépôt de la *notification de refus de visa motivée originale* est la condition *sine qua non* d'un remboursement. Aucune demande de remboursement de frais d'inscription n'est prise en compte lorsque l'étudiant demandeur :

- n'a pas déposé son dossier auprès des services consulaires,
- n'y a pas déposé un dossier complet,
- se voit opposer un refus de visa d'études parce qu'il a été incapable de décrire son programme de cours ou d'établir un plan d'études ou parce qu'il aurait fait usage de documents falsifiés.

Principe général en cas de demande de réinscription

La réinscription d'un étudiant qui n'aurait pas obtenu de visa d'études est autorisée par l'école sur la base d'une notification écrite du Consulat de Belgique de son pays d'origine attestant les motifs du refus et dans la mesure où ces motifs peuvent être levés. Si d'une année académique à la suivante, du fait de nouvelles directives émanant de l'école ou d'une administration fédérale, régionale ou communautaire belge, le dossier de l'étudiant devait être complété par un ou plusieurs documents, l'étudiant devrait procéder à la mise en conformité de son dossier.

L'ANNULATION D'UNE INSCRIPTION A PARTIR DE BELGIQUE OU D'UN PAYS DE L'UNION EUROPEENNE.

Principe général : En cas d'annulation de son inscription aux cours par un participant, le remboursement des montants s'effectue aux conditions suivantes :

- Plus de 45 jours avant le début du premier cours : 80%
- Plus de 30 jours avant le début du premier cours : 60%
- Plus de 15 jours avant le début du premier cours : 30%
- Moins de 15 jours avant le début des cours : 0%

Remarque très importante : Les étudiants étrangers hors Union européenne ne peuvent prétendre à aucun remboursement du droit d'inscription à partir du moment où leur a été délivré un certificat d'inscription et/ou de fréquentation. Les étudiants concernés sont invités à ne pas retirer ce document capital tant qu'ils ont le moindre doute quant à leur participation aux cours.

SIGNATURE DU CANDIDAT ET CONSENTEMENT AUX CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION



Mentions manuscrites,

Nom, Prénom, « Lu et approuvé »

& Date & Signature du candidat

Le coût des études (année 2017-2018)

En 1 ^{er} cycle	En Maîtrise
Inscription annuelle : 2 745€	Inscription annuelle : 2 885 €

Les modalités de paiement

Au moment de l'inscription : 1200 € (895 € pour les étudiants demandeurs d'un visa d'études à partir de l'étranger)

Ensuite, deux solutions :

ou bien, au début des cours, paiement du solde des frais d'inscription, diminué d'un escompte de 100€,
ou bien, le 1^{er} décembre, le paiement du tiers des frais d'études restant, les deux autres tiers devant être payés au plus tard les 1^{er} février et 1^{er} avril.

(Les étudiants arrivant sur la base d'une ASP paient la tranche prévue d'ordinaire en décembre au moment de l'octroi de leur certificat de fréquentation des cours.)

Les diminutions de frais d'inscription liées aux résultats obtenus

Les frais d'études sont diminués en fonction de la réussite aux études, de la manière suivante :

- Pour les anciens étudiants admis dans l'année supérieure avec satisfaction, l'inscription annuelle est diminuée de 75 €
- Pour les anciens étudiants admis dans l'année supérieure avec distinction, l'inscription annuelle est diminuée de 150 €
- Pour les anciens étudiants admis dans l'année supérieure avec grande distinction, l'inscription annuelle est diminuée de 300 €
- Pour les anciens étudiants admis dans l'année supérieure avec la plus grande distinction, l'inscription annuelle est diminuée de 600 €

Le dossier de demande d'admission doit être accompagné des documents suivants :

- Un Extrait d'acte de naissance ou un Certificat de nationalité.
- Les copies certifiées conformes, par l'autorité compétente, de votre diplôme de fin d'études secondaires et du relevé des notes obtenues (avec traduction en langue française établie par un traducteur juré dans les cas où les documents ne sont pas rédigés originellement en cette langue, en langue anglaise ou en langue néerlandaise).
- *Les candidats qui sont en dernière année d'études secondaires supérieures au cours de l'année 2016-2017 fourniront la copie certifiée conforme de leur attestation de réussite 2015-2016 ainsi que celle de leur dernier relevé de notes : ils seront éventuellement inscrits « sous réserve de l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires ».*
- Les copies certifiées conformes, par l'autorité compétente, de tout diplôme ou certificat éventuellement obtenu après le diplôme d'enseignement supérieur **ou** les copies certifiées conformes, par l'autorité compétente, des relevés des notes détaillés pour chaque année d'études éventuelle qui aurait suivi l'obtention du diplôme d'enseignement supérieur, même en cas d'échec (avec traduction en langue française établie par un traducteur juré dans les cas où les documents ne seraient pas rédigés originellement en cette langue, en langue anglaise ou en langue néerlandaise). Le programme des cours officiels doit accompagner le(s) relevé(s) de note(s) pour chaque année d'études.
- Les copies certifiées conformes des résultats obtenus en formation de langue française (ou dans une formation donnée en langue française) pour les étudiants qui n'auraient pas eu de cours de français au cours de leurs études secondaires ou qui auraient obtenu une note inférieure à 12/20 en langue française en dernière année d'études secondaires supérieures.
- Une photographie récente apposée en 1^{ère} page de ce document.
- Des frais de dossier de 55 € devront être honorés au moment du dépôt de dossier. Ces frais ne sont pas remboursables.

Bénéficiaire = ESCG-MARGES asbl, Rue des Drapiers 43 - 1050 Bruxelles
Iban : BE77 0015 5618 4942
Bic (code Swift) : GEBABEBB
Agence Bancaire
BNP Parisbas Fortis / Avenue Paul Hymans 131 / B - 1200 Bruxelles - Belgique
En communication : D-ADM 17-18 +Nom + Prénom de l'étudiant(e)

Le dossier complet est à envoyer à l'adresse suivante :



ECOLE SUPERIEURE DE COMMUNICATION ET DE GESTION

Secrétariat académique
Rue des Drapiers 43
B-1050 Bruxelles
Belgique



Ecole Supérieure de Communication et de Gestion,
43, rue des Drapiers
1050 Bruxelles

Tél. +32-2-513 87 78
Fax +32-2-505 47 92

admission@escg.org
<http://www.escg.org>